



JUILLET-AOÛT 2023



*37^e Foulées :
de nouveaux
parcours*

Lambersart

N°69

info

6-7

14-Juillet : 12h de festivités,
découvrez le programme

8-11

Bilan :
un an d'actions municipales

20

Debuire-du-Buc :
le jardin prend forme



📍 **L'Aréna** : si la place de la République de Lille s'est transformée en terrain de Beach Volley géant, l'Aréna n'était pas en reste pour accueillir les compétitrices françaises venues



😊 **Fête de l'arbre et de la transition écologique** : changement de nom, changement de date mais toujours le même plaisir.



😊 **Fête de la musique** : un rendez-vous sous le soleil, en musique tout en profitant du parc des Charmettes.



😊 **Fest'arts** : les jeunes ont fait leur festival au bord de la Deûle le 3 juin.



😊 **Seniors** : un goûter dansant de printemps très apprécié!

Ouverture

Bravo messieurs !

Ils sont agents municipaux, certains travaillent au garage, d'autres nettoient les rues, d'autres encore s'occupent de la logistique ou prennent en charge les petites réparations du quotidien. Tous ont un point commun, celui d'avoir relevé le challenge énergétique qui leur avait été proposé.

Ce challenge consistait à réduire les dépenses énergétiques du Centre Technique Municipal (CTM). Pas une mince affaire quand on sait que ce bâtiment est souvent ouvert aux quatre vents, pour sortir du matériel ou des véhicules et qui ressemble davantage à une passoire énergétique qu'à un bâtiment de basse consommation.

Et pourtant, ils l'ont fait ! Ils ont réduit de 4,62 % la consommation d'énergie au cœur de l'hiver, soit 3579,39 € de gain alors que le prix de l'énergie augmentait !

Un résultat symbolique. En revanche, ce qui ne sera pas symbolique, c'est le repas qu'ils vont pouvoir s'offrir au CTM en guise de récompense et le bon moment qu'ils passeront ensemble. C'est au tour maintenant d'autres services de prendre le flambeau et de réfléchir. Et qui sait, ils trouveront peut-être d'autres moyens de faire faire des économies à la ville.

La rédaction



s'entraîner pour le Lille Pro Beach.



🇫🇷 **18-Juin** : la cérémonie patriotique a permis de rendre hommage à ceux qui ont résisté.



🎮 **Fête du jeu** : des jeux pour tous les goûts et tous les âges samedi 24 juin au parc des Charmettes.

    / Ville de Lambersart

 www.lambersart.fr

Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication / **Rédaction** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez - Maureen Delettre / **Photos** : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction** : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



Pratique & utile

😊 Nouveau : l'épicerie sociale et solidaire



La collaboration du CCAS de Lambersart avec le CCAS de Lomme a débuté en juin afin de permettre à des Lambersartois d'accéder sous certaines conditions à l'Épicerie Sociale et Solidaire "Chez Serge", située 417 avenue de Dunkerque à Lomme. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans un prochain Lambersart Info.

😊 Opération Tranquillité Vacances : inscrivez-vous

Vous partez en vacances ? Durant votre absence, les agents de la Police Municipale de Lambersart peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Inscrivez-vous en ligne avant votre départ. La première patrouille de surveillance de la Police Municipale sera organisée sous un délai de 7 jours à partir du moment où votre dossier est accepté. Les inscriptions se font à la Police Municipale, 11 avenue du Général-de-Gaulle, ou en ligne sur lambersart.fr afin d'enregistrer votre période d'absence.

😊 Les ludothèques en voyage

Durant ces vacances d'été, c'est l'opération "Ludo en voyage" : les locaux des ludothèques municipales sont fermés et les ludothécaires se déplacent avec leurs jeux dans les parcs de la ville. Six dates à retenir :



- Mardi 11 juillet, de 15h à 18h, rue Louis-Braille
- Mercredi 12 juillet, de 15h à 18h, à l'Aréna plage
- Mardi 18 juillet, de 15h à 18h, au parc des Charmettes
- Mercredi 19 juillet, de 15h à 18h, au parc Borloo
- Mardi 25 juillet, de 15h à 18h, sur la plaine du Cossec
- Mercredi 26 juillet, de 15h à 18h, avenue Debuire-du-Buc

En cas de mauvais temps, cet accueil se fera à la ludothèque Boîte à jouer au Pôle Animation. Contact : ludotheque@ville-lambersart.fr



😊 Attention, travaux en juillet !

Le changement d'approvisionnement en gaz dans la région entraîne des travaux sur les réseaux de gaz par GRDF.

À partir du 10 juillet, la rue André-Messenger, la rue Charles-Gounod et l'allée Marguerite, dans le quartier de la Cessoie, seront concernées, pour une durée d'environ 3 mois. La circulation pourra être perturbée et régulée par feux tricolores.

En même temps commenceront le même type de travaux allée du Midi, allée des Thuyas et rue du Nord, et ils impacteront une partie de la rue de la Carnoy et de l'avenue Clemenceau. Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit sur le petit parking devant ces courées et la circulation pourra être perturbée.

Toujours le 10 juillet, commenceront des travaux pour raccorder au réseau de chaleur urbain la résidence de l'Hippodrome. Les travaux auront lieu rue de la Carnoy, au niveau de la résidence et sur le parking qui sert à l'école Saint-Nicolas et à l'école de musique. Le stationnement sera interdit sur ce parking pendant toute la durée du chantier, environ un mois.

Par ailleurs, des travaux de rabotage et de pose d'enrobé auront lieu pendant 2 jours, entre le 3 et le 17 juillet, avenue de l'Amiral-Courbet. À cette occasion, la circulation sera fermée en journée avec réouverture le soir.

😊 Accès libre au stade Georges-Delfosse cet été

L'accès libre est autorisé à tous au terrain synthétique du stade Georges-Delfosse cet été, sous couvert de respecter le règlement (mesures de bon sens) :

- strict respect des infrastructures et du voisinage
- priorité et exclusivité absolue aux groupes (scolaires, centres de loisir) et aux clubs sportifs ayant une convention avec la Ville pendant leurs créneaux
- pas de nuisances sonores
- pas de boissons ni nourriture sur les terrains
- utilisation des poubelles prévues à cet effet
- tenue sportive adaptée
- pas de vélo/scooter sur les terrains
- interdiction de fumer
- respect des horaires d'ouverture et fermeture. Lorsque les grilles sont fermées, le terrain est interdit d'accès.

En cas de manquement à ce règlement, les agents de la Ville ont tout pouvoir d'exclure les contrevenants et n'hésiteront pas à faire appel aux autorités compétentes (Police municipale, Police nationale) le cas échéant.

En cas de manquement répété à ce règlement, la Ville se réserve le droit d'interdire l'accès aux infrastructures et de poursuivre les contrevenants.

et si vous y aviez droit?

La complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire (CSS) est une aide pour payer vos dépenses de santé si vos ressources sont modestes. Elle complète ce qui n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. Souvent appelée "mutuelle à 1€ par jour", la CSS

peut être gratuite. Elle peut également vous coûter de 8 à 30 euros par mois selon vos conditions de ressources d'une part, et de votre âge d'autre part. Si vous bénéficiez de la CSS sans participation financière, vous n'avez pas à avancer les frais de santé et vous accédez à des tarifs sans dépassement chez les médecins ainsi qu'à de nombreux soins sans reste à charge. Si vous bénéficiez de la CSS avec participation financière, votre CSS peut être gérée par la CPAM ou par une mutuelle agréée.

Comment demander la complémentaire santé solidaire ?

Soit sur internet depuis votre compte Ameli, soit en envoyant ou en déposant le formulaire et les justificatifs demandés à votre CPAM. Pour en bénéficier, il est indispensable de renvoyer signés un bulletin d'adhésion (ou un contrat) et le mandat de prélèvement que vous adressera la CPAM. Vous souhaitez vérifier vos droits :

<https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr>

Vous avez besoin d'aide pour faire votre demande ?

Vous pouvez vous adresser à la CPAM au 3646 ou au CCAS au 03 20 08 44 60.

Collecte des déchets verts à domicile



Savez-vous qu'il existe une solution de ramassage de vos déchets verts à domicile ? L'association la Sauvegarde du Nord-Atelier Chantier d'insertion Espas évacue les déchets végétaux à la demande. L'achat des sacs compostables se fait par lot de 10.

Ils sont disponibles au sein de l'Espas au 3^{bis} rue de Verlinghem à Lambersart durant les horaires d'ouverture ou peuvent être livrés à domicile.

Ils sont enlevés soit le lundi soit le jeudi en contactant l'association.

Le coût des sacs est de 2€, soit 20€ le lot de 10.

Un seul numéro de téléphone : 03 20 72 41 04, de 8 h à 16h30 du lundi au vendredi, ou 24 h / 24 h sur répondeur en laissant : votre nom, vos coordonnées téléphoniques, votre adresse, le nombre de sacs à retirer et /ou à livrer et le jour souhaité (lundi ou jeudi entre 8h et 16h30).



Don du sang : pensez-y !

Les prochaines collectes de don du sang à Lambersart auront lieu mercredi 5 juillet et mercredi 6 septembre salle Malraux, de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Pensez à accomplir ce geste qui permet de sauver les vies, d'autant plus qu'en été, les réserves de sang baissent.

Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/> Pour savoir si vous pouvez donner, vous pouvez consulter ce lien :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Horaires d'été de La Poste

Le bureau de Poste de Lambersart Village en Flandre, situé 155 rue de Lomporet, sera fermé du 31 juillet au 19 août. Durant cette période, rendez-vous à la Poste de Lambersart Bourg, 203, avenue du Maréchal-Leclerc.

Mieux appréhender la fin de vie

La mort fait partie de la vie mais il n'est pas toujours facile de faire face à la fin de vie de ses proches. Vous souhaitez anticiper ce moment ? Après le succès de celles du printemps, Lambersart accueille de nouvelles formations "Derniers secours" cet automne, ouvertes à tous.

Les objectifs de cette formation d'environ 4 h : susciter une discussion autour de la mort et de la fin de vie, restaurer la confiance de chacun en ses ressources pour prendre soin de ses proches, et permettre la prise de conscience que la fin de vie est l'affaire de tous.

- vendredi 6 octobre de 9h30 à 16h30, ferme du Mont Garin
- lundi 6 novembre de 9h30 à 16h30, centre Eugène-Duthoit
- lundi 11 décembre de 9h30 à 16h30, centre Eugène-Duthoit.

Pique-nique en commun. Gratuit sur inscription sur www.derniers-secours.fr

Cérémonie du 14-Juillet

La cérémonie patriotique aura lieu sur la plaine du Colysée. À 10h, rassemblement ; à 10h15, montée des couleurs, lecture de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 par des membres du Conseil des jeunes, remise de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à M.Christian Belhache, remise de la médaille pour acte de courage et de dévouement à M.Alain Delcroix, allocution de Nicolas Bouche, verre de l'amitié.

Participez aux festivités **DU 14-JUILLET** sur les berges de la Deûle

Pour la Fête nationale, la Ville met les petits plats dans les grands et propose une journée entière de festivités sur les berges de la Deûle et un son et lumière 2.0 !



1 Entrée jardins du Colysée

2 Espace pique-nique

3 DJ (à partir de 19h)

4 Espace scénique - concerts

* TRIO POP ROCK CHILL de 13h à 14h30

* le chanteur MAXENCE de 15h à 16h

* le groupe KARLANNE

5 Food trucks

• PIZZA. CRÊPES. FRITES. SANDWICHS.
SALADES. BURGERS. BARBE À PAPA.
BOISSONS. CAFÉ

6 Espace restauration

7 Tir de précision
et jeu de fléchettes géantes

8 Mikado géant

9 Dominos géants

10 Échecs

11 Course en sac

12 Boulodrome (en accès libre)

13 Slackline

14 Jeux anciens

15 Stand maquillage

16 Départ croisière
sur la péniche "l'Eldorado"
(14h - 15h30 - 17h
En nocturne 19h30 sur réservation)

17 Canoë (14h à 19h)

18 Pédalo et bateau électrique
(14h à 19h)

19 Aréna : multi-activités sur sable
(à partir de 7 ans)

20 Guinguette

Emmanuel Magdelaine,
adjoint à l'information aux habitants

« Une grande fête populaire »

« Des Lambersartois nous ont interpellés sur le fait qu'il manquait une fête annuelle populaire de la ville, comme cela peut se faire ailleurs. En effet, Lambersart propose un certain nombre de festivités mais elles sont thématiques : fête de l'arbre, fête du jeu, fête de la musique, journées du patrimoine, foulées, piétonnisations... Nous avons constaté l'an dernier que le feu d'artifice précédé d'une animation musicale a beaucoup plu. Il y a une grande envie de fête sur cette journée du 14 juillet. De plus, la plaine du Colysée, notamment grâce à la présence de l'eau, est devenue un endroit emblématique de Lambersart que nous souhaitons continuer à développer. Désormais, il y a la guinguette et le Colysée s'ouvre à d'autres événements que des expositions. Des associations nous sollicitent aussi de plus en plus pour y organiser des événements. Nous avons donc décidé de mettre sur pied à cet endroit **une grande fête populaire toute la journée du 14 juillet**. Nous prévoyons un pique-nique, des animations pour tous les âges, un concert, et un superbe spectacle son et lumière avant de danser à nouveau jusqu'à minuit ».

Un show spectaculaire

C'est à partir de 11h que la Ville vous attend nombreux ce vendredi 14 juillet pour le début des animations **et vous pourrez profiter des food-trucks ou de la guinguette pour vous restaurer**. Le DJ de ShowLive FX est chargé d'ambiancer les lieux avec une musique "cool" de type chill, mais on attend aussi le passage d'artistes et de musiciens.

C'est surtout sur le coup de 22h40 que la plaine va s'embraser. Cette année, exit le traditionnel feu d'artifice sur les berges de la Deûle, **place à un show 2.0 tout en son et lumière avec un zeste d'artifice quand même. ShowLive FX va vous proposer ce qu'il y a de meilleur en matière de technologie**. Fort de son expérience avec le LOSC, le festival So Happy en Belgique ou encore les spectacles de flammes pour Bellewaerde, **ce partenaire réalisera un spectacle moderne avec une mise en lumière du Colysée grâce à un mapping architectural dont le chef d'orchestre n'est autre qu'un régisseur de Disneyland Paris**. La maison Folie sera également ceinturée d'une dizaine de flammes et d'un jeu d'étincelles et de quelques feux d'artifice ne nécessitant pas un périmètre de sécurité. **Ce spectacle sera mis en musique par Milisax, une performeuse de saxo qui se produit autant à Hong-Kong que Marrakech**. Ce premier son et lumière lambersartois fera date et il ne faudra surtout pas le rater, pour pouvoir dire "j'y étais" ! À noter que le spectacle de lumière est réalisé à base de Led et que les flammes sont activées par du bio-éthanol.

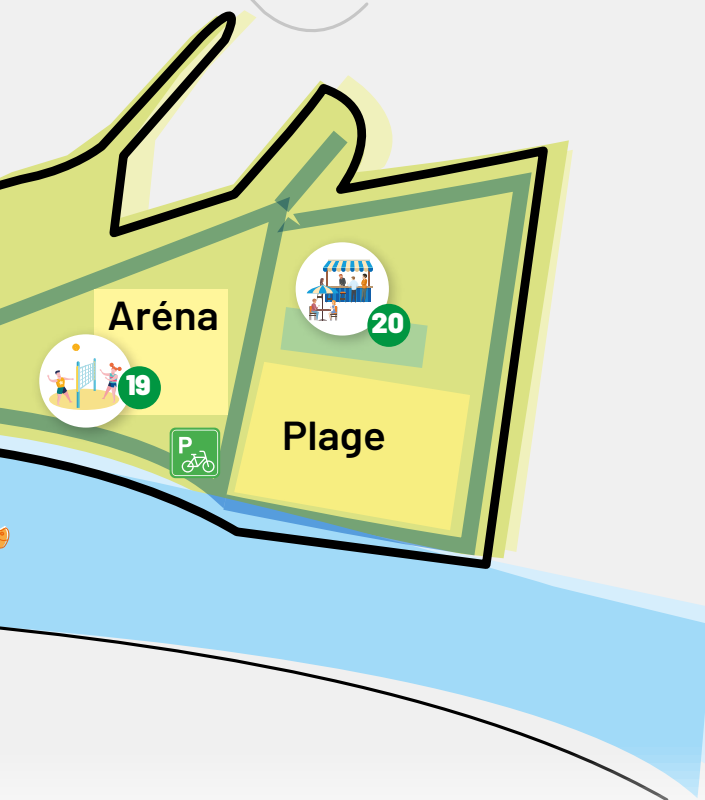
Plus fort encore, le spectacle laissera place à une soirée dansante jusqu'à minuit !

Ça vous donne envie ? Nous aussi !

*Alors rendez-vous
le 14 juillet sur les berges !*

SPECTACLE PYRO MÉLODIQUE

22h40



En déambulation

Magicien et sculpteur de ballon

 Poste de secours

 Parking vélos

 Toilettes

 Entrée gratuite
Venez à vélo ou à pied

Retour sur 1 année d'actions municipales !



Comme chaque année à cette date, nous faisons le point sur les actions municipales les plus importantes, qu'il s'agisse d'engagements figurant dans le programme de la majorité ou d'innovations et décisions prises sur les trois piliers que sont la transition écologique, le lien social et la démocratie participative.



JUILLET 2022

- 🌱 Début des travaux de raccordement du Canon d'Or au réseau de chaleur.



OCTOBRE 2022

- 🌱 Confirmation de la 4^e fleur de Lambersart au Concours des Villes et Villages fleuris.



OCTOBRE 2022

- 😊 Rénovation complète de la place de la Victoire dans un état très abîmé depuis des décennies.



SEPTEMBRE 2022

- 😊 Équipement de toutes les écoles élémentaires en tableaux numériques, wifi, et ordinateurs portables.



SEPTEMBRE 2022

- 🌱 Installation de trois nouvelles biobox et organisation du forum Tous au compost en avril.



OCTOBRE 2022

- 🌱 Les parcs municipaux deviennent des Espaces sans tabac. Les enceintes des espaces sportifs sont labellisées en mai 2023.



JANVIER 2023

- 🌱 Fin de la requalification de la voie verte avenue du Bois.



OCTOBRE 2022

- 💬 Début de la concertation sur l'avenir du centre Bourg, avec un questionnaire en ligne et une réunion publique.





DÉCEMBRE 2022

😊 Installation d'une **patinoire** synthétique dans le cadre de **Noël au Mont Garin**.



JANVIER 2023

😊 Création d'un **Festival du Rire** dans le cadre de la saison des spectacles **salle Malraux**.



MAI 2023

🚲 Implantation de **3 nouveaux box à vélos** et **2 nouvelles stations V'Lille**.



JANVIER 2023

🚲 Début de l'**expérimentation** sur la **circulation** **avenue Becquart** au Canon d'Or.

Budget Participatif

Lambersart entre vos mains

FÉVRIER 2023

🗣️ Résultats du **premier Budget participatif** : **6 projets citoyens** retenus.



JUIN 2023

😊 Accès sous conditions de ressources des Lambersartois à l'**épicerie sociale et solidaire** de Lomme.



JANVIER 2023

🚲 La Ville décide d'**investir 7,7 millions d'euros** en 2023, essentiellement en faveur de la **transition écologique**.

7,7
millions d'euros
de dépenses
d'investissement



MARS 2023

😊 La navette seniors devient la **navette CCAS** et accueille aussi les personnes en situation de handicap.

JUIN 2023

😊 Démarche de **labellisation S3A** sur le Handicap (attribution du label fin 2023).



Retrouvez le détail des actions dans les précédents magazines municipaux, sur www.lambersart.fr



« Nos **projets aboutissent** et commencent à se voir »

Nicolas Bouche, maire, revient sur 2022-2023. Un bilan satisfaisant car les grands projets d'investissement se concrétisent, la démocratie participative s'est imposée et les actions en faveur de la transition écologique se multiplient. Sans oublier les améliorations du quotidien au profit des Lambersartois.

Que reprenez-vous d'important de cette troisième année de mandat ?

Des projets émergent et ça c'est positif ! Il y a eu l'avenue du Bois et il y en aura d'autres. Le temps de la maturation des projets prend fin, il nous a fallu ces trois ans, place à la concrétisation. Nous avons voté un budget d'investissement en faveur de la transition écologique et notamment l'installation de panneaux photovoltaïques, les terrains de sport, et l'agrandissement de l'école La Fontaine qui va débiter, avec à terme la création d'une cantine scolaire. Jusqu'à présent, nous avons surtout fait de l'entretien en démarrant symboliquement par la réfection du blason de la ville au Parc des Charmettes, puis le remplacement des menuiseries dans les écoles. Les projets qui voient le jour correspondent à nos trois piliers : la transition écologique, le lien social et la démocratie participative. N'oublions pas que si cela prend du temps, c'est parce que nous associons tous les Lambersartois qui le souhaitent, que ce soit au sein de la population ou au sein du conseil municipal. Je rappelle que les oppositions participent à toutes les réflexions.

Vous évoquez le principe de **démocratie participative**, quel regard portez-vous sur son rôle ?

C'est un besoin pour nous ! Nous avons l'humilité de reconnaître que nous ne savons pas tout. Il est essentiel de mettre des intelligences autour de la table et ce travail collectif, même s'il prend

de l'énergie et du temps, porte ses fruits, car systématiquement tous les projets sont améliorés par ce processus de démocratie participative. Nous rappelons chaque fois le fonctionnement de ce dispositif, qui ne consiste pas à valider les idées de celui parlant le plus fort. Il faut aussi rappeler que toutes les idées, si elles ne sont pas acceptées, ont toutes été entendues. Cela peut générer de la frustration, mais la décision finale reste l'apanage du conseil municipal et doit correspondre à l'intérêt général émergent du processus de démocratie participative. Je constate également qu'en fonction des quartiers et des sujets, nous rencontrons des Lambersartois d'horizons divers et qui ne sont pas forcément les mêmes.

Autre pilier de votre programme, **la transition écologique** : prend-elle un nouveau tournant ?

C'est un sujet vaste que nous avons fêté en juin lors de la Fête de l'arbre et de la transition écologique. Au quotidien, des Lambersartois nous interpellent sur des espaces non entretenus. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires et nous laissons volontairement des espaces libres permettant le développement de la biodiversité, des îlots de fraîcheur et des corridors écologiques. Le mois de juin est un des plus chauds que nous ayons affronté. Pour faire face à ce dérèglement climatique, la Ville investit aussi dans l'isolation thermique

et les panneaux photovoltaïques, qui permettent de faire des économies et de limiter l'émission de gaz à effet de serre. Dans ce sens, nous réfléchissons à améliorer l'isolation de la salle Malraux, de la mairie.

La transition écologique passe également par la mobilité. La Ville a acheté des véhicules électriques en lieu et place de moteurs thermiques et travaille sur de nouveaux plans de circulation pour favoriser les déplacements doux. Il faut être proactif pour faire face au changement climatique.

Vous évoquez les voiries, n'est-ce pas la MEL qui décide ?

La MEL finance mais la Ville propose et décide ! La présence des élus aux réunions de la MEL permet de défendre des projets et de pousser le curseur le plus loin possible en matière de mobilité douce. C'est une succession de petites batailles sur des tas de détails. Par exemple, la MEL peut vous dire : nous ne pouvons pas matérialiser un marquage cycliste parce que la voie n'est pas assez large. Et bien, nous insistons car il est préférable d'avoir un marquage que rien du tout. La MEL est au service des communes, charge aux communes de se faire entendre. D'ailleurs la MEL est très contente de travailler avec des municipalités volontaristes.

Autre thème, la solidarité, certains projets vont-ils voir le jour ?

Je suis très heureux que nous ayons pu travailler avec la ville de Lomme sur le projet d'épicerie solidaire.

La ville de Lomme le fait déjà et le fait très bien et il était naturel de s'adosser à leur épicerie solidaire plutôt que d'en créer une chez nous. D'autant plus que sa situation géographique à Canteleu était idéale. J'espère que nous pourrions encore travailler sur d'autres projets intercommunaux. D'une manière générale, les services à la population sont essentiels à nos yeux.

Par exemple, cette année et pour la première fois, les centres de loisirs seront ouverts la dernière semaine des vacances avant la rentrée scolaire, avec une ouverture large de 8h30 à 18h.

Autre exemple, la navette seniors devient la navette CCAS permettant de se rendre chez le médecin. Le CCAS a fait un remarquable travail de recensement, ainsi le nombre de Lambersartois inscrits au registre des personnes isolées a été multiplié par 8 en 3 ans.

Ce sont des petites choses pragmatiques qui correspondent à la réalité de la vie des gens.

La sécurité est un sujet de préoccupation des Lambersartois, quelles sont les nouvelles ?

Nous avons une police municipale dotée de neuf agents en 2020, aujourd'hui elle est en pleine restructuration avec le recrutement d'un chef de police et compte

14 agents. Ça fonctionne de mieux en mieux, ils sont davantage sur le terrain et nous avons des chiffres en matière de cambriolages qui sont plutôt bons pour le début de l'année, mais je pense bien sûr à ceux qui sont victimes de cambriolage, qui est un véritable traumatisme quand cela vous arrive. Par ailleurs, nos agents de médiation et de prévention,

sur le terrain, dans chaque quartier, mènent un travail actif auprès des plus jeunes, afin d'éviter qu'ils prennent de mauvaises voies.

Et les finances sont-elles au beau fixe ?

Nous nous attendons à encore subir des difficultés.

Il y a eu l'augmentation des coûts de l'énergie, 1,5 million en plus, l'inflation en général et notamment sur les matières premières, et l'augmentation des traitements des fonctionnaires comme il en a été du Smic pour permettre aux gens de faire face.

L'année prochaine, nous ne serions pas surpris de perdre aussi la DSU, la Dotation de Solidarité Urbaine, soit 1,350 million sur les 33 millions de budget annuel. Pourquoi ? Parce que la ville n'a pas, sous les mandats précédents, construit suffisamment de logements sociaux. Et si nous avons inversé la tendance en obligeant que pour chaque projet de construction soit réservé 40 % de logements sociaux, avant que ces projets aboutissent, nous glissons dans le classement des villes ayant droit à la dotation et risquons d'en sortir en 2024.

Cela ne vous empêche pas d'investir ?

Comme je l'ai dit, il faut du temps pour que les projets mûrissent et aboutissent techniquement.

Donc pendant trois ans nous avons peu investi.

Alors oui il y a pour l'instant de l'argent dans les caisses, environ 6 millions de disponible ! Les projets étant mûrs, nous allons passer en phase d'exécution et cet argent nous allons le dépenser. Cette année, nous dépensons 2,5 millions pour les terrains de sport, sur les 3,5 millions restants il y a la rénovation énergétique, etc.

Mais notre objectif reste de nous désendetter en même temps que nous souhaitons autofinancer les projets en provisionnant. Donc, d'un point de vue finances, Lambersart reste sur la corde raide !

Pour finir comment sentez-vous l'ambiance en ville, dans quel état est le lien social à Lambersart ?

Notre pilier de lien social correspond à un besoin des Lambersartois. Je constate que lors des fêtes que la ville organise, quand il y a des animations et que lorsque la météo s'y prête, il y a du monde.

Nous sentons bien que les gens ont envie de vivre ensemble et de se voir. Ce fut le cas lors de la fête de l'arbre et de la transition écologique, du dernier marché de Noël, de la dernière piétonnisation, de la fête de la musique et du fest'art. C'était très bien de permettre à des groupes de jeunes de jouer sur les berges ! Et le 14 juillet, les berges de la Deûle vont vivre une première grande fête avec une kermesse, et un spectacle de son et lumière et ce sera un moment festif à ne pas rater !

Comment voyez-vous la rentrée prochaine ?

J'ai le souhait que les projets aboutissent et que l'on continue à faire preuve d'intelligence, d'agilité et de débrouillardise dans un contexte financier qui reste précaire. J'espère aussi que les associations, qui pourront se mettre en avant lors de la journée du 9 septembre, retrouveront leurs adhérents, leur vitalité, il faut que les bénévoles gardent foi en l'avenir.



Un été de travaux

La Ville engage d'importants chantiers en juillet : après la rénovation de deux terrains synthétiques au stade Guy-Lefort, ce sera le début des travaux de rénovation énergétique ainsi que de l'extension de l'école La Fontaine.

Les grands travaux sur les équipements municipaux continuent.

En mai commençait le remplacement de **deux terrains synthétiques au stade Guy-Lefort** :

le terrain de football sera rendu à ses utilisateurs le 15 juillet, tandis que celui de hockey, où la pose est plus délicate, sera terminé fin août. En ce mois de juillet, d'autres chantiers d'ampleur vont commencer.



Panneaux photovoltaïques

Comme la Ville s'y était engagée lors du vote du budget 2023, d'importants investissements doivent être réalisés dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux. En trois ans, **dix bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques.**

Ça commence donc cet été par le toit de la mairie, sur sa partie récente

et plate, et par le toit de la salle Malraux, tout aussi plat.

Trois semaines seront nécessaires. Si sur ces bâtiments, il s'agit uniquement de poser des panneaux, avec les travaux d'électricité en conséquence, d'autres équipements doivent faire l'objet auparavant de travaux plus conséquents de renforcement de charpente et de remplacement de toiture. C'est d'ailleurs le cas du chantier suivant : de septembre à décembre, c'est la salle Georges-Delfosse, fermée depuis plusieurs mois après le constat d'un défaut dans la charpente, qui sera concernée.

Au programme aussi sur ces 3 ans : l'école Louise-de-Bettignies, l'école Samain, l'école Watteau, l'école La Fontaine, la salle Norbert-Ségar, l'espace Coubertin, la salle de tennis Delfosse. *« Au total, la Ville engage 5 millions d'euros, dont 2 millions*



Projet de l'extension de l'école La Fontaine

pour les panneaux photovoltaïques, c'est un investissement très conséquent, qui nous permettra de diminuer nos dépenses d'électricité de 25 % », annonce Fouad Laoutid, adjoint aux travaux.

Plus d'1 million pour l'école La Fontaine

Egalement en juillet, l'**extension de l'école maternelle La Fontaine**, prévue dans le programme du mandat, va débiter, pour un coût de 986 000 € de travaux et 51 900 € de dépenses annexes (études, maîtrise d'œuvre...). Il s'agit de créer, parallèlement à l'avenue Vauban, un nouveau bâtiment qui formera au final une école La Fontaine en U autour de la cour d'école. Pour gérer plus facilement les flux, une entrée spécifique sera créée côté place de la République vers les deux classes, le bloc sanitaires aux normes actuelles et les locaux techniques, de rangement et de ménage. En face de l'entrée, une porte fenêtre sera créée dans la salle polyvalente. Dans le prolongement des classes sont prévus un préau de 160 m² et un autre local de stockage. Cette extension, réalisée en bois et en bardage métallique, va permettre à l'école La Fontaine d'accueillir les élèves de grande section qui étaient

hébergés à "l'annexe La Fontaine", à côté de l'école Watteau. Les travaux devraient être terminés au printemps 2024. La libération de ces locaux va permettre de créer ensuite, après rénovation, un restaurant scolaire de 700 places, pour toutes les écoles du Canon d'Or. Un chantier prévu, lui, sur 2024 et 2025. « Ces deux chantiers permettent à la fois de regrouper tous les élèves de maternelle sur le même site et d'avancer dans notre politique de décentralisation de la restauration scolaire », souligne Fouad Laoutid.

Mais aussi...

Des travaux d'un coût plus réduit ont aussi été engagés. Mais le résultat sera bien visible, lui. **La façade de l'école Maintenon**, à Canteleu, est en cours de rénovation, côté rue Champêtre, depuis mi-mai et jusque début septembre. L'objectif est de lui faire retrouver son lustre de 1926, date de l'édification. Il s'agit d'un ravalement complet avec sécurisation opéré par une entreprise

spécialisée, Verschooris, qualifiée pour la taille de pierre et la maçonnerie d'art. Au programme : nettoyage de la maçonnerie, enlèvement des briques et pierres défectueuses (notamment des éléments de linteaux et des encorbellements moulurés), remplacement et rejointoiement,



Rénovation de la façade de l'école Maintenon rue Champêtre

et pour finir gommage de la façade. Le coût est de 161853 €. Les menuiseries seront remplacées ultérieurement.

Au rayon des murs qu'il fallait réparer, **l'enceinte du parc du castel Saint-Gérard**, rue de Lille, est aussi en cours de rénovation. Un chantier effectué

par les agents des services techniques et qui durera jusqu'en décembre. Un autre mur, celui du cimetière de Canteleu, en mitoyenneté avec les terrains des habitants de l'allée Jean-Baratte, sera rejointoyé cet été par une entreprise.

En juillet-août, la toiture de **la cuisine du castel Saint-Gérard** sera remplacée, pour un coût de 50 000 €, tandis que la cuisine elle-même sera mise aux normes, également pour une facture de 50 000 €. Cela permettra aux élèves de l'école du Sacré-Cœur de déjeuner au castel à la rentrée. Une partie de la cuisine sera aussi mutualisée pour les associations.

Enfin, les travaux au sous-sol de la salle Malraux, réalisés en bonne partie par les services municipaux, seront terminés fin août.

Rappelons qu'il s'agit de rénover les loges d'artistes, avec les douches et vestiaires.

Au programme : plomberie, menuiseries, isolation, chauffage, électricité.

Ces travaux qui améliorent votre quotidien

À côté du lancement d'importants chantiers, la Ville a entrepris une série de petits travaux qui, certes, se voient moins et coûtent moins cher aux finances municipales, mais répondent aux demandes des Lambersartois et améliorent leur quotidien tout autant que l'image de Lambersart.



- Remplacement progressif des plaques de rue, réalisées et posées par les services municipaux : une cinquantaine déjà en place.
- Réfection de 186 bancs dont 127 déjà réalisés et 59 à faire cet été.
- Pose de 5 nouveaux bancs : trois devant la salle Malraux, un avenue de l'Hippodrome près de l'avenue Courbet,

un à l'angle de la rue Pasteur et de l'avenue Delattre-De-Tassigny.

- Installation depuis le début de l'année de 117 nouveaux arceaux à vélo.
- Réfection de 14 boulo-dromes terminée fin juin.



- Aménagement de 2 nouveaux boulo-dromes, au parc Borloo et près de la Guinguette de la plage.
- Pose d'une table de ping-pong, d'une balançoire et de trois agrès sportifs au parc Borloo.
- Remplacement progressif des anciennes poubelles, sachant que la commune compte plus de 500 poubelles.
- Remise en peinture cet été du mobilier urbain : potelets, barrières, pieds des bancs...





VILLA DES ROSES

Quel avenir pour la **Villa des Roses** ?

1897

Construction de la Villa
220, avenue de l'Hippodrome.

1977

Achat de la Villa par le couple Claeys

2008

Décès de Catherine Claeys

2010

Donation de la Villa et des œuvres
à la ville de Lambersart.

2019

Décès de Bernard Claeys

Les démarches entreprises

Depuis 2020, les élus et les agents de la Ville ont, lors de nombreuses visites, procédé au nettoyage, au recensement des biens et à leur protection.

Des rencontres ont aussi eu lieu avec l'architecte des bâtiments de France dès novembre 2020. Ont suivi des démarches de recherche de financement ou de partenariat auprès de la MEL (2021), du Département (2021), de la Région (2023) et de la Fondation du Patrimoine (2021). Des porteurs de projets à but commercial, artistique ou culturel ont également été contactés.

S'il est difficile architecturalement et financièrement d'aménager la Villa des Roses, la Ville continue d'entreprendre des démarches pour lui donner un avenir. En revanche, seront vendus, lors d'une journée exceptionnelle cet automne, des bibelots, des livres et des meubles.

En 2016, la Ville de Lambersart inaugurait la Galerie Claeys dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. La galerie accueille depuis les toiles d'artistes du groupe de Roubaix et de l'atelier de la Monnaie de la deuxième moitié du XX^e siècle. Toutes ces toiles font partie de ce que l'on appelle la donation Claeys, du nom de ce couple, Catherine et Bernard, Lambersartois sans héritier direct. En ce jour de février 2016, Bernard Claeys, dont l'épouse était décédée en 2008, était ému : il avait réussi à accomplir les dernières volontés de Catherine, à savoir préserver l'unité d'une collection unique en son genre dans un bel écrin. Toutefois, la donation à la Ville comprenait un deuxième volet : la Villa des Roses, typique de architecture éclectique du début du siècle dernier, avenue de l'Hippodrome. Les municipalités successives ont entrepris des démarches pour respecter les dernières volontés des propriétaires, notamment d'en faire un lieu à vocation culturelle. Ainsi, au cœur des années 2010, la Villa, estimée à l'époque autour de 650 000€ a été enregistrée au patrimoine remarquable de Lambersart en vue de la protéger. Suite à cette décision symbolique, la question de son devenir s'est posée. Depuis 2019 et le décès de Bernard Claeys, il a été imaginé

qu'elle devienne un musée témoin d'une architecture typique ou accueille le service culture, etc. De nombreuses démarches de recherche de financement ont été entreprises (voir encadré) et le sont encore pour donner un avenir à la villa.

Trouver une solution

En effet, les coûts des travaux de mise aux normes ERP (Établissement Reçevant du Public) sont exorbitants. En 2009, ils étaient évalués à 1 million d'€ et ont presque doublé depuis. D'autres difficultés sont apparues : l'architecture de la maison et l'agencement des pièces sont peu pratiques, les terrains aux abords de la villa sont réduits, empêchant la réalisation d'un parking, et les charges de fonctionnement seraient un lourd poids financier. Si l'on ajoute que la villa inoccupée commence à se détériorer, il est devenu impératif de trouver une solution.

Ainsi, le conseil municipal du 29 juin a voté une délibération de principe sur le futur de la villa et des biens meubles. Cet automne, la villa sera ouverte au public pour une vente d'objets (meubles, bibelots, etc.) Mais, concernant la villa aucune décision de vente n'est actée. La Ville continue à entreprendre des démarches afin de trouver une solution pour préserver ce bien, témoin d'une époque et de l'histoire de Lambersart. Ce qui est sûr, du couple Claeys, il restera des œuvres remarquables toujours exposées en mairie et dans les jardins de l'hôtel de ville et une Villa des Roses définitivement protégée par la Ville ou d'éventuels nouveaux propriétaires s'engageant à la préserver.

Conseil municipal : le plan local d'Urbanisme voté

**Le conseil municipal s'est réuni le 9 juin en deux séances.
La première a concerné l'élection des délégués suppléants pour les élections sénatoriales. La deuxième séance a surtout porté sur le vote du PLU 3.**

Cette deuxième séance, présidée exceptionnellement par Antoine Pierrot, premier adjoint, a d'abord commencé par une minute de silence en hommage aux victimes du drame d'Annecy. Ensuite, Héroïse Gerber, adjointe, a proposé un bilan du premier budget participatif. L'élue a rappelé les « 42 projets déposés et étudiés par un comité composé d'élus, de citoyens et de techniciens, pour six dossiers retenus cette année », des boîtes à don, aux tables d'échecs, en passant par la pose d'une balançoire plaine du Cossec, la pose de jarres enterrées ou la mise en place de potelets rue Chateaubriand sur le chemin de l'école. Tous sont dotés d'un budget. Héroïse Gerber a ensuite indiqué que « la deuxième édition est lancée ».

Favoriser la mixité sociale

Après ce hors-d'œuvre, Nicolas Burlion a décrypté le PLU 3 avant de faire voter son approbation ou non par les élus. Si ce « n'est pas la première fois que nous échangeons sur les sujets en conseil » a souligné l'élue à l'aménagement et à l'urbanisme, il a rafraîchi les mémoires en évoquant les enjeux : « L'objectif est de favoriser la densité plutôt que l'étalement urbain tout en veillant à conserver un taux de naturation », pour ne pas rater le virage de la transition écologique. Nicolas Burlion a aussi détaillé les points particuliers, félicitant la MEL d'avoir écouté les élus au sujet de la mixité fonctionnelle (fonctions diverses alliant résidentiel, services, commerces, etc.) : ils souhaitaient qu'elle ne soit pas une obligation mais activable selon les projets. Autre point important ayant retenu l'attention de la MEL, la mixité sociale « portée à 40 % sur la quasi-totalité du territoire de la ville sauf pour Braille, le Pacot-Vandracq et le cœur de Canteleu », qui c'est vrai sont tombés dans la marmite il y a déjà plus de 40 ans. Il a également été question de densité urbaine et de mobilité pour les sujets les plus importants.

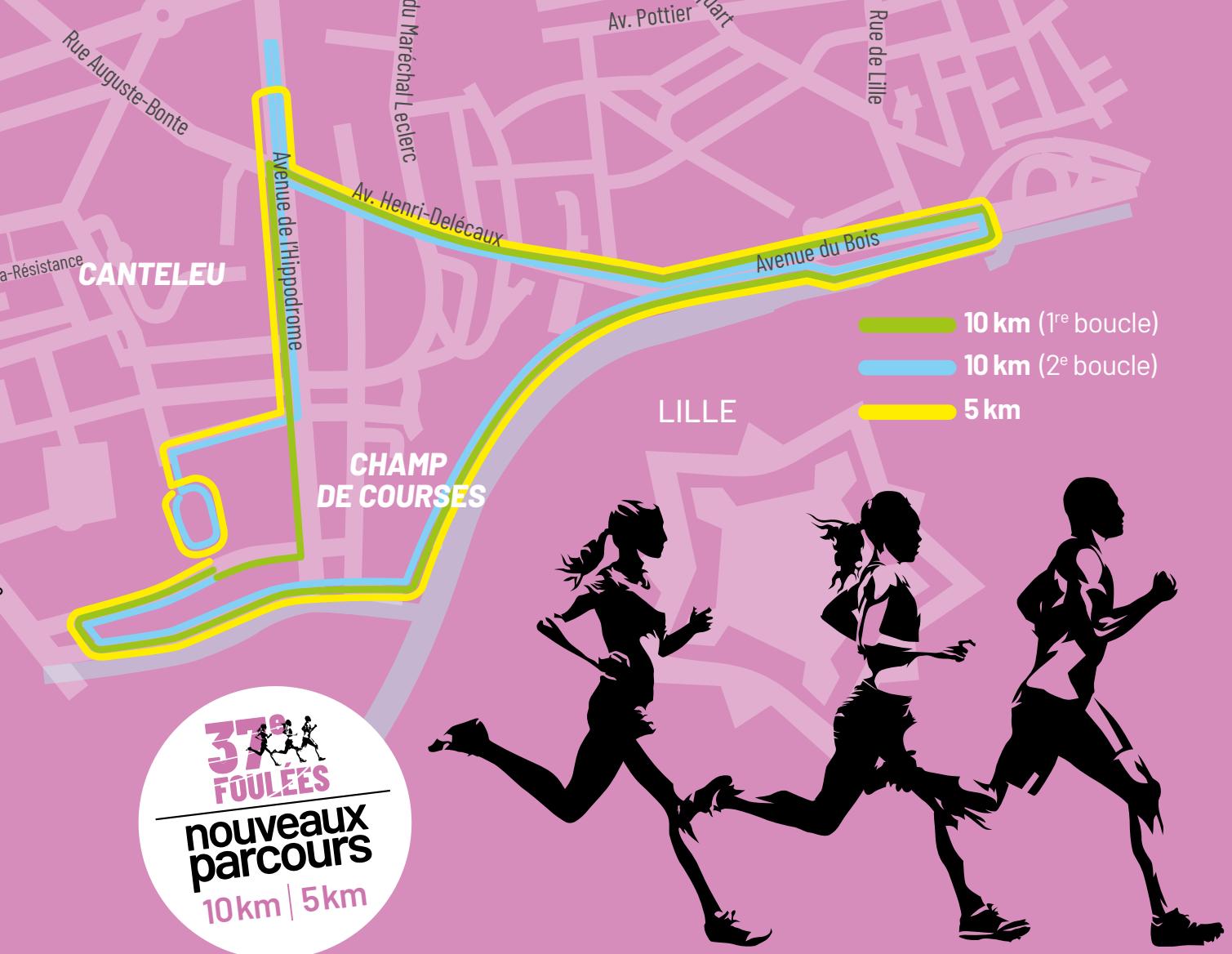
Avant de passer au vote, les élus de l'opposition se sont exprimés. Laurent Frappart de Lambersart avec vous, indiquant au préalable que son groupe voterait favorablement comme l'ensemble des élus d'ailleurs, a souligné « l'importance d'un tel document qui nous engage pour les décennies à venir ».

S'adapter au changement climatique

L'élue a pointé l'importance « de s'adapter au changement climatique, de faire évoluer les villes, de réfléchir sur les constructions réversibles, de faire évoluer notre patrimoine et si cela passe par la construction, de s'obliger, pour 1m² de béton à préserver 1m² de nature ». Pierre-Yves Pira de Lambersart sociale, écologique et solidaire, dans le même sens que les autres élus, s'est réjoui de la mixité fonctionnelle, une occasion pour lui « d'aménager des services publics à destination de tous plutôt que des commerces ». L'élue se désole en revanche que « les problèmes de mobilité restent le parent pauvre » et aimerait tant la mise en place de parkings à l'extérieur des villes avec un système de navettes gratuites.

Pour finir, Alain Mazereeuw a mis l'accent sur la crise du logement, « la pire depuis 1951 ». « Il manque environ 80 000 logements sur la métropole et si sur Lambersart 6 000 devaient voir le jour, il n'y en aura que 3 000 d'ici la fin du mandat ». L'occasion pour l'élue de rappeler : « Avec l'aménagement des Muchaux et du Bourg, nous aurions réussi ». Mais ça, c'était à une autre époque... Antoine Pierrot rappelant pour clore le débat : « Le projet des Muchaux est définitivement abandonné » ! Le conseil s'est terminé sur une délibération de Kacem Lemtiri, adjoint aux finances, et le placement d'un fonds issu notamment de la vente du terrain Nadaud de 1 292 360 € sur un compte à court terme. Ce n'est peut-être pas beaucoup pour vous, mais trois mois à plus de 3% « ça permet de gagner quelques milliers d'euros ».





“Foulées” vous courir avec nous ce 24 septembre ?

Cette année, les 37^e Foulées de Lambersart vous proposent un nouveau parcours pour le 5 et pour le 10 km.

Nouveaux parcours

En 2023, les Foulées innovent avec deux parcours modifiés. L'idée étant de faire découvrir plus largement la ville autant que de rompre une certaine lassitude. Alors le 24 septembre, les parcours proposent davantage de kilomètres et de temps le long des berges, jusqu'à l'écluse du Grand Carré, avec un retour vers l'avenue de l'Hippodrome via la toute nouvelle voie verte située avenue du Bois.

Les épreuves

L'épreuve phare reste le 10 km qui se court à partir de 16 ans, une course au label régional permettant de se qualifier pour les championnats de France. Le 5 km se court à partir de 14 ans, mais il est aussi possible de courir la 2024 m, à partir de 12 ans, clin d'œil aux JO qui arrivent à grands pas. À noter pour les scolaires, le challenge "Gérard-Tancré", courses d'1 km.

Comment s'inscrire ?

Bonne nouvelle, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site de la ville* et ce jusqu'au jeudi 21 septembre minuit. Muni de votre certificat médical de moins d'un an à la date de la compétition, vous débourserez entre 4 et 10€ et sachez qu'1€ par participant sera reversé au Téléthon. La remise de dossards se fera le samedi 23 salle Sainte-Cécile de 10h à 17h et le jour des courses jusqu'à 1/2 heure du départ, sauf pour le challenge Gérard-Tancré**.

Comment vous préparer ?

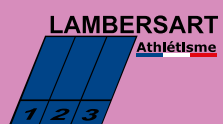
Lille Running Team propose à partir du samedi 24 juin à 9h45 au Colysée des entraînements gratuits, assurés par un coach diplômé comprenant un échauffement, un travail en fractionné et des étirements et gainage.
lillerunningteam@gmail.com

Vous voulez devenir bénévoles ?

N'hésitez pas à contacter le service Animations des Politiques Sportives sur aps@ville-lambersart.fr

* www.lambersart.fr/foulees-lambersartaises

** Pour vous aider dans vos démarches : 03 20 08 44 44 poste 389 et/ou aps@ville-lambersart.fr





37^e FOULÉES





CCAS



Un meilleur accueil pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale a entamé une démarche pour obtenir une labellisation S3A, synonyme d'une accessibilité renforcée pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Qu'est-ce que la labellisation S3A ?

L'Unapei a créé le Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité en 1998 avec la volonté de rendre accessible la société aux personnes handicapées intellectuelles et par extension à toutes les personnes ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps ou l'espace, ou de difficulté avec l'écrit. Le pictogramme S3A signale les lieux, structures, services, produits qui leur sont rendus accessibles.

Quels sont les engagements du CCAS ?

Le CCAS s'engage à tout mettre en œuvre pour favoriser l'accessibilité, l'accueil et l'accès aux services et actions pour les personnes en situation de handicap, en nommant un référent S3A, en organisant la formation au handicap de ses agents et des agents de la Ville en lien avec le CCAS, en mettant en place une signalétique lisible, compréhensible et homogène, en proposant des informations simples et faciles à comprendre et des outils adaptés.

Où en est-on de la démarche ?

Au premier trimestre 2023, trois séances de formation d'une demi-journée à l'Esat du Groupe Malécot à Lomme, géré par l'association des Papillons Blancs de Lille, ont permis de sensibiliser 23 agents du CCAS et de la Ville. Des formations à la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre) sont aussi prévues afin d'améliorer la communication informative. La signalétique du CCAS a déjà été améliorée. Un audit d'accessibilité est en cours de réalisation par les Papillons Blancs de Lille.

Anne Ramon,

Élue en charge de la santé et du handicap

Pourquoi le CCAS a engagé la démarche de labellisation S3A ?

« La municipalité a décidé de travailler pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, qui est un vaste sujet, sur trois aspects : l'accessibilité des bâtiments et services municipaux, l'inclusion des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extra-scolaires, et la communication et la sensibilisation. L'accessibilité, ce n'est pas que l'accessibilité physique. Si une personne est mal comprise ou accompagnée par un agent, le service n'est pas assez accessible, si une personne n'est pas capable de comprendre un document, c'est qu'il n'est pas accessible. Pour être accompagnés dans cette amélioration, nous avons entamé une démarche de labellisation S3A auprès des Papillons Blancs de Lille, une association majeure dans le domaine de l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap, avec lesquels nous travaillons aussi sur d'autres dossiers. À l'issue de notre démarche, non seulement l'accueil sera plus adapté pour les personnes en situation de handicap intellectuel, mais aussi pour toute personne qui a des difficultés avec l'écrit, qui parle mal notre langue, qui a des difficultés cognitives en raison de la vieillesse, d'un AVC ou d'un accident... »

Céline Baudouin,

Conseillère technique en accessibilité aux Papillons Blancs de Lille

Comment procèdent les Papillons blancs de Lille pour accorder la labellisation S3A ?

« La labellisation S3A, que notre association est habilitée à accorder par l'Unapei, comporte plusieurs volets. D'abord une formation-sensibilisation du personnel, ensuite un état des lieux du niveau d'accessibilité des services du CCAS, réalisé par des personnes en situation de handicap. Un groupe de pilotage a été créé pour cela à l'Esat de Lomme. Avant de tester physiquement le lieu et ses services, ces personnes regardent comment accéder autrement aux informations : par les outils informatiques, par téléphone... Puis, elles imaginent des scénarios d'utilisation du CCAS : aller chercher un simple renseignement, demander à être reçu dans un bureau... Enfin, elles s'y rendent. Elles vont identifier les difficultés dans le parcours de l'utilisateur ayant une déficience intellectuelle. Enfin, à l'issue de cet état des lieux, nous ferons des recommandations et nous accompagnerons le CCAS dans la mise en place d'un plan d'actions, avec des améliorations qui peuvent être très rapides et d'autres à plus long terme. Mais le pictogramme S3A, lui, peut être octroyé quand la démarche est en cours. »

Assemblées de quartier

Devant une bonne vingtaine d'habitants du quartier Nord-Ouest, salle de la Cité Familiale, Chantal Cousin, élue du quartier, a introduit l'assemblée annuelle. Petite chambrée ce jeudi 8 juin, alors que le soleil était encore généreux, y avait-il corrélation ? Quoi qu'il en soit, la soirée n'en a pas été moins riche.



Héloïse Gerber, adjointe à la démocratie participative, a animé de nombreux débats. L'élue a d'abord tiré le bilan de 2022 en indiquant qu'une « nouvelle balançoire serait installée plaine du Cosec, un jeu qui manquait mais qui trouvera sa place grâce au vote du budget participatif. » Au sujet de la zone bleue rue du 8-Mai-1945, Gilles Dumez, adjoint à la mobilité, a expliqué : « La rue est la plus proche de la station de métro, attirant de fait des travailleurs qui empêchent les habitants de se garer. Nous l'avons fait pour eux ».

Un des sujets de la soirée aura été celui de l'usage du city-stade de la Cité familiale, « à moins de 10 mètres, le bruit nous empêche de profiter de la terrasse », dit une riveraine, « ou empêche les enfants de dormir avant 22h30 » a ajouté une autre habitante de la Cité familiale. Héloïse Gerber a assuré du soutien de la Ville quant à la problématique de délinquance qui en découle : « Nous incitons la Police nationale à passer »,

Nord-Ouest

a-t-elle dit, sans pour autant donner un blanc-seing, « car ce lieu répond aussi à une demande des jeunes, mais nous mettons tout en œuvre pour faire respecter l'heure de fermeture à 20h ».

Deuxième sujet abordé par des habitants : le devenir de la salle de la Cité Familiale que l'Association Familiale Culture et Loisirs ne peut plus vraiment utiliser depuis le Covid et la transformation de la salle en cantine. « La salle restera une cantine », a indiqué Emmanuelle Pichonat, adjointe aux écoles.

« Cette salle permet en effet aux élèves d'allonger le temps périscolaire, donc de s'amuser et évite d'emmener les enfants à Pasteur par bus ». La présidente de l'association n'est pas contre. En revanche, elle demande la possibilité de réparer la cloison amovible qui coupe la salle en deux et permettrait donc par son ouverture de profiter de l'endroit en dehors des heures de restauration. Cette fois-ci, c'est Fouad Laoutid, adjoint aux travaux, qui a pris la parole pour indiquer que ça ne serait pas pour tout de suite puisque la réparation « a été chiffrée aux alentours de 40 000€ ».

Nicolas Burlion, conseiller délégué à l'aménagement, a ensuite fait le point sur les projets de logements dans le quartier : « Pour l'ancien site Gruson, les travaux de 12 logements ont commencé et se finiront dans 18 mois. Le site Nadaud de 55 logements, dont 20 pour les seniors sera livré pour la rentrée. Concernant le site Masschelein (ferme



Calendrier des prochaines concertations et assemblées de quartier

**Jeudi 6 juillet
20h-22h**

Castel Saint-Gérard
➔ Assemblée de quartier
**Canon d'or –
Champ de courses**

**Samedi 8 juillet
9h-11h**

Castel Saint-Gérard
➔ Atelier aménagements
de l'avenue Becquart

À la date où ce magazine est imprimé, la décision concernant l'issue de l'expérimentation avenue Becquart n'est pas connue. Elle devait être prise en conseil municipal jeudi 29 juin.

de la rue de Lompret), les travaux des 75 logements doivent commencer ce mois-ci ». Nicolas Burlion a également évoqué la concertation pour le site de la Briqueterie. Pour finir, un riverain a demandé où en était le projet de route de la Phalecque. Gilles Dumez, adjoint à la mobilité, a souligné que « ce projet est ancien et permettra à terme de diviser par deux le nombre de 5500 véhicules passant par jour rue de Lompret ». Nicolas Burlion a indiqué pour sa part : « Le projet est en phase d'expropriation des terrains ». Il faudra être encore patient.

Ferme rue de Lompret : les travaux vont commencer

Fruit d'une longue concertation en 2020, le projet immobilier sur le site de l'ancienne ferme Masschelein, plus de 6500 m² situés rue de Lompret, entre la rocade et le quartier de la Briqueterie, va voir le jour, après près de 18 mois de retard dus à des complications administratives. Le promoteur Icade est en train de constituer un comité de suivi du chantier avec des riverains, dont la première réunion aura lieu le 5 juillet et les travaux devraient commencer cet été. Le projet comprend 75 logements dont 9 maisons. 40 % des logements relèveront du locatif conventionné et une cellule sera aménagée au rez-de-chaussée. Le projet comporte de nombreux aspects liés à la transition écologique.



Cité Familiale : l'aire de jeux bientôt démontée

En raison de son état de vétusté, et suite au passage d'une société de contrôle, l'aire de jeux de la Cité Familiale va être démontée en juillet. Une réflexion doit être entamée sur le remplacement de cet équipement.

Debuire-du-Buc : le jardin prend forme !

**Démarré au début du mandat,
ce projet d'un jardin "multi-usages"
co-construit se matérialise doucement.**

Après de nombreuses réunions entre les habitants volontaires, des élus et des techniciens municipaux, un plan a été réalisé par une architecte-paysagiste, qui fige l'aménagement de ce terrain qui a accueilli autrefois un stand de tir et la bougeothèque. Un permis d'aménager sera déposé très prochainement.

Mathieu Richir, qui est de l'aventure depuis le début, commente : « C'est un compromis qui permet à la fois de faire émerger le projet de micro-forêt comestible, et qui prend aussi en compte les autres aspects du vivre ensemble... Espérons que cela deviendra un lieu de convivialité. » Rappelons en effet qu'un incontournable du projet est la relocalisation du city-stade supprimé lors de la construction de la résidence à côté du stade Guy-Lefort. Il y aura finalement deux aires de sport : l'une dédiée au basket 3X3, sport devenu olympique, et l'autre au fitness. Dans la plus grande partie du jardin, place à une micro-forêt comestible. Dans le secteur de l'entrée, on prévoit la partie convivialité avec les tables de pique-nique et la possibilité d'une petite scène, et côté stade Guy-Lefort et rue, c'est le potager. « Un tiers lieu en extérieur », résume Héroïse Gerber, adjointe à la démocratie participative.



Sport, potager, forêt comestible

Bien sûr, toutes les parties du jardin n'avancent pas au même rythme. Le rythme, on commence à le trouver au niveau du potager : le dynamisme d'Odile Cypriani et de Bernard Mortier entraînent d'autres membres comme Nathalie Robin, qui explique :

« J'ai un tout petit jardin, ce qui me plaît, c'est surtout l'idée de voir des gens, d'apprendre à cultiver et de produire très local. On décide ensemble, c'est plaisant, et on a constitué un groupe WhatsApp du potager ».

Des permanences ont lieu le mercredi en fin d'après-midi pour accueillir ceux qui souhaitent s'informer ou participer. Parmi eux, des enfants, tout heureux de mettre les mains dans la terre.

« On veut qu'ils sachent comment pousse ce qu'ils mangent ».

Au fond du jardin, quelques espèces fruitières ont déjà été plantées mais la forêt comestible ne sera concrétisée

qu'une fois la terre retournée à la fin de l'hiver, pour créer un micro-relief. « Cela permettra de créer des petites zones d'ombre, idéales pour positionner en hauteur les plantes adaptées à la chaleur et en contrebas celles préférant l'humidité », explique Florent Lamiot, écologue de profession, cheville ouvrière de ce secteur. « L'idée est d'être à mi-chemin entre la forêt comestible et l'apprentissage des plantes anciennes qui peuvent soigner. Nous souhaitons d'ailleurs mettre à disposition des documents pédagogiques. Autre aspect, nous prévoyons de créer une sorte d'îlot de fraîcheur et récupérer l'eau de bâtiments voisins. Enfin, nous souhaitons améliorer la qualité du sol et augmenter la biodiversité par l'emploi des méthodes les plus écologiques possibles ». La création des aires de sport est aussi prévue aux beaux jours... 2024.



Budget
Participatif
Citoyen



Trente-cinq projets déposés

Dimanche 18 juin, c'était la date limite de dépôt des projets pour concourir à la deuxième édition du budget participatif citoyen. Trente-cinq projets ont été déposés, avec des orientations variées : mobilité, espaces verts, sécurité, loisirs, sport, propreté, déchets... avec une place importante à la transition écologique. Désormais, c'est le temps de l'analyse de faisabilité par le comité de suivi et les services techniques. Il s'agit de vérifier si les projets sont éligibles à l'étape suivante, le vote des citoyens. Il leur suffit

de respecter les critères établis : relever du budget d'investissement, entraîner des frais de fonctionnement limités, respecter l'intérêt général, l'enveloppe budgétaire de 30 000 €, améliorer le quotidien des Lambersartois, penser la ville de demain. Il s'agit aussi d'accompagner si nécessaire les porteurs de projets dans une définition plus précise de leur projet, aussi bien techniquement que financièrement. Rappelons que le vote est prévu à partir de novembre prochain. L'été, c'est aussi la période où les porteurs de projets du premier budget participatif

voient l'aboutissement de leur idée. Ainsi, une vingtaine de jarres seront enterrées, dans le but de tester un nouveau système d'irrigation économe en eau. La pose des potelets aux abords de l'école Louise-de-Bettignies, pour sécuriser les trottoirs, des tables d'échecs dans les jardins du Colysée devraient suivre, tout comme l'installation de la balançoire dans l'aire de jeux de la plaine du Cossec.

> Vous pouvez suivre l'évolution du 2° budget participatif citoyen sur lambersart.fr



Ça commence

Le jardin partagé de Canteleu va revivre

Il s'appelait le jardin des Mille Lieux, il s'appellera le jardin du Milieu ! Le jardin partagé de Canteleu, l'un des 5 de la commune, va revivre. Ce jardin était situé sur le terrain qui a accueilli la résidence Izidom pour jeunes actifs, rue des Martyrs-de-la-Résistance. Il a été relocalisé dans cette rue le long de la résidence et de l'école Victor-Hugo.



Une première réunion de co-construction du projet était organisée autour de Benjamin Gourdin, directeur des AJONcs (Association des jardins partagés et néanmoins clôturés), l'association missionnée par la Ville pour faire vivre les jardins partagés de Lambersart. Face à d'anciens adhérents du jardin des Mille Lieux mais aussi de nouveaux volontaires, parmi lesquels des jeunes habitant la résidence, celui-ci a rappelé l'histoire de ce qui a été premier jardin partagé de Lambersart. Il a aussi posé quelques principes : une organisation collective, une charte de fonctionnement, un jardin ouvert dès qu'un adhérent est dedans, fermé sinon, des temps de chantier animés par l'association. « L'objectif est que les groupes d'habitants deviennent autonomes grâce aux compétences que nous transmettons ». Pour le reste, « le jardin est à l'image du groupe qui le co-construit ». Tout le monde a alors commencé à cogiter sur les aménagements qu'il souhaite voir dans ce lopin de 300 m². Prochaine réunion de concertation le 19 juillet à 18h à la résidence Izidom.

> Intéressé par le projet ? Ecrivez à mediation.ajonc@free.fr

Un été animé au clos Saint-Pierre

Un poulailler participatif y a déjà vu le jour dans le cadre de l'appel à projets : le devenir du clos Saint-Pierre, rue de Verlinghem, a aussi fait l'objet cette année d'une formation-action dans le cadre de la formation à la démocratie participative du personnel municipal. Le projet qu'il reste un lieu à la fois dédié à la nature et vivant a été confirmé, et une feuille de route a été donnée au service espaces verts, afin de rendre praticables les chemins et de sécuriser les ruches. Les toilettes et l'abri vont aussi être réparés, un chantier participatif est même envisagé. Il s'agit cet été de faire vivre l'espace et de tester les usages. Ainsi, il est prévu d'y faire venir les centres de loisirs, mais aussi des personnes âgées en lien avec le CCAS et des formations à la Fresque du climat. Pensez-y comme lieu de promenade !

Ça continue

Circulation à Canteleu : bientôt les changements !

En raison des travaux qui se déroulent avenue d'Hippodrome, les aménagements de circulation prévus à Canteleu, suite à une concertation à laquelle ont participé de nombreux habitants, sont un peu retardés. S'agissant du test de modification des sens de circulation sur les avenues perpendiculaires à l'avenue de l'Hippodrome, les tracés en jaune vont avoir lieu en juillet-août pour une application en septembre. Quant au passage définitif de la rue de l'Abbé-Desplanques et de la rue Ampère en sens unique, sauf autour de la place du Nouveau Canteleu, de l'inversion du sens de circulation de la rue des Martyrs-de-la-Résistance, et de la piétonnisation au moment des sorties scolaires de la rue Champêtre, ces modifications interviendront dès que le marquage au sol, prévu en juillet, sera terminé. Également, dans la partie de la rue Champêtre entre les rues Roure et Bouveur, le sens de circulation sera inversé. Retrouvez le plan des nouveaux aménagements sur lambersart.fr, rubrique ma participation/les concertations.

Le parc Borloo de mieux en mieux équipé

Les habitants du Pacot-Vandracq l'avaient demandé lors de concertations : au fur et à mesure, le parc Borloo s'équipe au profit des habitants, avec plus d'ombre, de lieux de convivialité et de nouveaux équipements sportifs. Profitez-en !

Maison participative : « Troc ton savoir », c'est lancé

Le lancement, sous forme d'une auberge espagnole, du groupe Troc ton savoir a eu lieu mardi 13 juin. Rappelons que trois groupes projets s'étaient constitués pour imaginer les usages de la maison participative et de l'engagement citoyen, située à l'arrière de l'hôtel de ville et du CCAS (lire les précédents Lambersart Info). C'est bien sûr à cet endroit que les Lambersartois étaient invités à venir discuter du projet, s'y inscrire, tout en partageant un moment convivial et gourmand dans le jardin. Une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel. Les membres fondateurs leur ont expliqué que tout était ouvert à la réflexion : comment mettre en contact les personnes qui offrent et cherchent, comment communiquer, où organiser les échanges, faut-il comptabiliser les services offerts et reçus... « On ne connaît pas tous les savoirs qu'on recèle en soi », remarquait Claude, un membre du groupe. « Mais comment aider les gens à les découvrir ? »,



s'interrogeait une participante. Il s'agit pour l'instant d'être souple, de laisser la possibilité de chercher un savoir sans en offrir un, et vice-versa. En tous cas, d'ores et déjà, les colonnes "je cherche" et "je propose" ont commencé à bien se remplir ! Ici des demandes de cours de français, de cuisine, de couture, d'informatique, là des offres de cours de guitare, de réparation de vélo, de tricot, de danse... Et certains ont déjà expérimenté un troc ce soir-là en apprenant les règles des échecs ou en dansant ! Prochaines permanences pour vous renseigner et/ou vous inscrire à Troc ton savoir : **mercredi 19 juillet de 10h à 12h** (maison participative), **samedi 12 août de 10h à 12h** (marché du Bourg). Facebook : Troc Ton Savoir - Lambersart

Une marche solidaire le 5 juillet

Un autre groupe, constitué sur le thème de l'accueil et de solidarité, a décidé de s'intéresser aux personnes invisibles et isolées et de lancer comme première action une marche. Celle-ci aura lieu le **mercredi 5 juillet à 14h** ; elle partira de la rue Louis-Braille pour rejoindre la Maison de la participation. A l'issue de la marche, un goûter sera proposé. Venez marcher et échanger en toute convivialité ! Renseignements : jeparticipe@ville-lambersart.fr

Dancez autrement avec **Just Country**

La danse country, juste la danse country, rien que la danse country ! « Il suffit d'aimer la musique country et d'avoir envie de danser, vous venez comme vous êtes à Just Country », sourit Muriel François, présidente de l'association lambersartoise qui, comme chaque année, propose l'été des séances d'initiation gratuites. L'occasion de faire goûter cette danse en ligne, ne nécessitant pas d'être en couple, à de nouvelles personnes qui, pourquoi pas, ne sauront plus s'en passer, comme elle, et s'inscriront à la rentrée ! Pour pouvoir être un peu à l'aise, il faut compter quelques mois de pratique. Pour cela, le club dispose d'une professeure "très pédagogue et gentille", et les adhérents les plus confirmés accompagnent aussi les débutants dans leur apprentissage. Les cours sont différenciés selon le niveau.

La danse country charrie de nombreux préjugés que Muriel François tout comme la secrétaire, Mickaela Lefebvre, déplorent : « C'est perçu comme un peu ringard, alors que c'est un loisir qui nécessite beaucoup de mémoire, d'orientation, et qui est très sportif. C'est aussi compliqué que le bridge et c'est plus physique ! » Autre cliché : « Non, on ne vous demandera pas d'arborer le stetson, la chemise western et les santiags pour le pratiquer ! ». De plus, sachez qu'à côté des danses sur de la musique country classique, comme les incontournables "Take me home" et "Irish stew", il y a pléthore de chorégraphies sur des airs récents, par exemple de Miley Cyrus ou Ed Sheeran. « Les danses sont créées par des chorégraphes de toute l'Europe, et les clubs apprennent en général la même chorégraphie pour un morceau,

ce qui nous permet lors de rencontres et de bals de danser tous ensemble », précise Muriel François. Et cela arrive souvent, puisqu'il y a 2000 clubs en France, dont plusieurs dans la métropole lilloise.

Les chorégraphies sont de niveau variable, de facile à très confirmé, d'ailleurs, autre surprise, la danse country à l'européenne est bien plus élaborée que sa cousine américaine. « Aux Etats-Unis, c'est beaucoup plus simple, alors que chez nous, impossible de s'ennuyer ! » De plus, au-delà de la danse, les deux responsables louent l'ambiance conviviale des séances, où de nombreuses amitiés se sont nouées.

> Initiation gratuite les lundis du 17 juillet au 28 août (sauf le 14 août), de 19h30 à 20h30, salle de la Cité familiale. Inscriptions au 06 70 80 59 24 ou par courriel justcountry@free.fr



Sport

Félicitations aux clubs sportifs de Lambersart qui portent haut les couleurs de la ville. Tous les nommer serait une gageure, toutefois certains ont réussi de beaux exploits. En effet, l'équipe première de La Jeune France s'est maintenue pour la première fois de son histoire en N3. La GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive) a réalisé d'excellents résultats dans différentes catégories nationales et notamment le Duo Ex2 championne de France. Autres championnes qui font la fierté de la ville les U12 en Hockey ! Bravo à vous toutes et tous.

Associatif & Citoyen

Les associations actives cet été : profitez-en



Centre social Lino-Ventura

Café numérique : tous les mardis de 14h à 16h, avec un nouveau thème chaque mardi (tablette, réseaux sociaux, applications téléphone, boîte mail...) Inscription obligatoire, gratuit et ouvert à tous. Accès libre à la salle numérique : tous les jeudis de 14h à 17h en présence du médiateur numérique. Gratuit et ouvert à tous.



Tarot club

Le tarot club lambersartois vous accueille pendant la période d'été. les mardis de 13h30 à 18h30 et vendredi de 13h45 à 19h30, au centre Eugène-Duthoit jusqu'au vendredi 7 juillet, puis dans la salle de la Cité familiale jusqu'au vendredi 1er septembre. Le club est ouvert à tous.



Artistes lambersartois

Les artistes lambersartois continuent de se réunir cet été, chaque jeudi de 14h à 17h à la ferme du Mont Garin. Accueil des non-adhérents sur inscription auprès de Bruno Parmentier au 06 14 46 29 94.

Les rendez-vous de la transition écologique



Le tourisme écoresponsable face au changement climatique

C'est l'Organisation Mondiale du Tourisme qui définit le mieux ce concept : il s'agit d'un « tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ».
Alors on part en vacances ou pas ? Oui ! En prenant conscience de nos impacts à différents niveaux.

🕒 Notre destination et notre mode de transport !

Saviez-vous que le tourisme représente 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et que dans ces 10 %, plus d'un tiers est dû à l'avion ?

Si on pense qu'éviter l'avion est une bonne chose, faire des longs trajets en voiture n'est pas une solution non plus. Si on le peut, privilégier le train, le bus ou le slow tourisme peut être une bonne alternative : partir hors des sentiers battus, à pied ou à vélo, voilà un challenge et une promesse de dépaysement pour l'été ! En plus, on évite ainsi les destinations de tourisme de masse, certains sites étant mis en péril et dégradés.

🕒 Nos gestes du quotidien et nos activités

On ne fait pas des gestes écologiques toute l'année pour devenir des surconsommateurs durant une semaine ! Alors, les habitudes, on les maintient : économiser l'eau, éviter le gaspillage et prendre son kit zéro déchet, économiser la clim...

De même, on ne fait pas du vélo toute l'année pour exploser son impact carbone en une semaine par des activités polluantes : on adapte nos activités sur place et on essaie d'opter pour des activités « douces », randonnée pédestre, VTT, canoë... Et surtout on respecte le patrimoine et le mode de vie local.

🕒 Nos consommations sur place : privilégier le local et de saison

Voyager, c'est aussi permettre le développement de l'économie locale. Et il n'y a rien de meilleur que de consommer sur place des produits frais, locaux et de saison. En France, à chaque région ses spécialités, et à l'étranger, découvrir une nouvelle culture culinaire est une aventure à ne pas manquer ! Et pour nos souvenirs, c'est la même chose ! On regardera du côté de l'artisanat local ce qui pourrait faire plaisir à nos proches.

🕒 Notre logement

Au niveau du logement aussi, on peut veiller à réduire son impact climatique en recherchant une alternative durable et éthique : rechercher un hébergement qui limite son impact énergétique et son niveau de consommation, qui préserve les espaces verts et la biodiversité environnante, qui gère l'eau de manière responsable...

Quelques labels verts permettent de s'y retrouver : l'écolabel européen, la Clef verte, Gîte Panda ou Green Globe.

🕒 Qu'est-ce que le slow tourisme ?

Le slow tourisme ou "tourisme lent" est une autre manière de penser le tourisme loin des sentiers battus, du stress des grandes destinations et de la course contre la montre des voyages organisés de masse.

C'est un tourisme qui regroupe 4 grandes manières de voyager : la randonnée pédestre, la randonnée cycliste, la randonnée équestre et le tourisme fluvial.

En France, la diversité des paysages et des activités permet un véritable essor du slow tourisme.

🕒 Besoin d'idées ?

- <https://www.ffrandonnee.fr/>
- <https://www.francevelotourisme.com/>
- <https://www.ffe.com/tourisme>
- <https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/destinations-fluviales/principales-destinations/>
- <https://www.ecovoyageurs.com/>

Bonnes vacances !

Tribunes

Comme le temps passe !

Il y a trois ans, se déroulait le 2^e tour de l'élection municipale. Depuis, les Français ont traversé des mois de Covid, les Ukrainiens sont en guerre, un Président a été réélu, une nouvelle Assemblée Nationale, un nouveau Conseil Régional, un nouveau Conseil Départemental représentent les électeurs. Les élus lambersartois ont découvert les joies et les difficultés de la vie municipale. Ils ont géré le quotidien, avec les services

de la Mairie, et ont commencé à déployer leurs projets. Ils ont mesuré concrètement combien le temps administratif ne se déroulait pas à la même vitesse que le temps des engagements de campagne... Et pourtant, ces trois années ont défilé très vite, laissant penser que les trois années à venir vont défiler encore plus vite. Heureusement, ces trois prochaines années verront le déploiement des panneaux photovoltaïques et d'un début

de voie verte, la réfection des terrains de sport, ou le renforcement des restaurants scolaires, entre autres. Autant de beaux projets qui permettent à tous les élus de la Ville, quelle que soit leur obédience, de sortir de la gestion du quotidien de notre grande "famille lambersartoise" de 28 000 habitants.

Nous vous souhaitons un bel été !

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart" • unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

Notre ville en 2050

Le Plan Local d'Urbanisme validé en conseil municipal fixe la trame de la ville de demain.

Il anticipe les changements à venir :

- décarbonation de nos modes de vie,
- adaptation à un climat qui change,
- limitation de l'étalement urbain,
- réponse aux besoins d'une société qui évolue rapidement.

80% des bâtiments de 2050 existent déjà ! Préparer l'avenir, c'est penser notre ville autrement. Chaque nouveau besoin ne peut

plus passer systématiquement par la construction d'un bâtiment neuf.

Pourquoi et comment construire la ville ?

- bâtiments à usages multiples,
- constructions réversibles,
- recyclage des friches,
- retour à des usages naturels pour préserver la surface végétalisée (plantation d'arbres).

Comment utiliser l'existant en ville ?

Rechercher les mètres carrés gaspillés, ces espaces vides plusieurs heures par jour

afin d'intensifier les usages. Repenser la ville de la proximité : travail, commerces, services, déplacements... Un travail d'inventaire et d'expertise est à mener pour suivre les enjeux climatiques et écologiques de la fabrique de la ville à Lambersart.

Nos actions sont à ancrer dans un projet urbain qui envisage les trajectoires des 30 prochaines années. C'est dans ce sens que notre ville doit s'engager rapidement.

Groupe "Lambersart avec vous" • contact@lambersart-avec-vous.fr • <https://www.lambersart-avec-vous.fr>

L'été sera chaud

Le réchauffement climatique annoncé depuis près de 50 ans par les climatologues a longtemps été dénié, voire moqué, mais il ne peut plus être ignoré aujourd'hui. Les scientifiques du GIEC s'accordent pour affirmer que la zone de l'Europe de l'Ouest (dont la France) est l'une des régions les plus impactées au Monde. L'été 2022 nous a déjà démontré concrètement l'impact de l'activité humaine sur le climat avec des canicules et incendies meurtriers

ou encore un assèchement des fleuves qui menacent nos ressources en eau et notre sécurité. Les grands enjeux sont à présent connus et nous devons toutes et tous chercher à réduire nos émissions de CO² par un changement de nos comportements.

40% des gens ne peuvent pas partir, ils subiront la concentration de la chaleur en ville. Leur empreinte carbone est donc limitée. Pour les autres, partir à l'autre bout de la terre

en avion pour ses vacances est-il indispensable ? Selon les cas, prendre le train, utiliser le vélo ou les transports collectifs une fois arrivé n'est-il pas préférable ? Est-il nécessaire de partir loin ? Redécouvrons les richesses de nos régions.

Agir pour la planète dépend des volontés politiques mais aussi de nous.

Bonnes vacances, bonnes cogit'actions 2023.

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire" • lambersart.sociale.ecologique@gmail.com • FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire

Estival

Félicitations à tous nos lauréats pour leurs résultats aux examens. L'été synonyme de repos, partagés en famille, entre amis, devient parfois angoisse

de se retrouver seul sans les activités habituelles ou simplement le bonjour d'un voisin absent. Je forme le vœu que vous puissiez être

serein, en sécurité, en espérant trouver le sourire qui nourrit le présent et aide à aborder le futur. Bel été à tous.

"Lambersart, écouter et agir" • Alain Mazereeuw • Conseiller municipal indépendant • 06.26.73.69.85 • lambersartecouteragir@yahoo.com

La mairie vous répond !

Voici une sélection de questions envoyées par des habitants et nos réponses qui peuvent intéresser les Lambersartois.

Le 24 mai

C'est le moment des réinscriptions pour les différentes activités. Hier, j'ai appris que le club de tennis Iris augmentait ses tarifs de 20€ par personne. Est-ce que les chèques loisirs pour les enfants vont eux aussi répercuter l'inflation ?



La valeur du chèque loisirs familles mis à la disposition des familles pour faciliter l'accès des enfants lambersartois aux activités sportives et culturelles reste inchangé à 18,50€. Pour rappel, ces chèques sont à destination des 4-16 ans à raison d'un chèque nominatif par enfant et par année scolaire. Pour en bénéficier, rien de plus simple : munissez-vous d'un justificatif de domicile et du livret de famille et rendez-vous à l'accueil de la mairie de Lambersart. La famille prend contact avec l'association sportive ou socio-culturelle de son choix, remet le chèque dont le montant est déduit de la cotisation. Un chèque loisirs non utilisé n'est ni valable, ni cumulable l'année suivante. En cas d'arrivée sur la commune ou de désir de pratiquer une activité en cours d'année scolaire, il reste possible d'obtenir le chèque loisirs, le dispositif restant valable toute l'année.

Le 26 mai

Savez-vous si c'est normal cette coupe courte printanière et si les beaux arbres de l'avenue Clemenceau vont reprendre ? Ils semblent bien tristes et sans vie.



Rassurez-vous, c'est une taille courante en milieu rubain que nous pratiquons environ tous les deux ans sur les acacias Umbraculifera. C'est une taille relativement peu traumatisante car les réserves de l'arbre se trouvent dans l'excroissance de la tête. C'est le même principe que pour les saules têtards. Effectivement, ainsi ces arbres sont un peu moins esthétiques, c'est pour cette raison que nous les remplaçons au fur et à mesure par d'autres essences.



Le 2 juin

À quand les vélos électriques et trottinettes électriques en libre service à Lambersart ?



Un appel à manifestation d'intérêt est en cours dans toute la MEL, qui gère ce dossier. Depuis le 1^{er} juin, la MEL a contractualisé avec deux opérateurs : Limebike et TIER Mobility. Le déploiement va se dérouler d'ici la fin 2023, en s'étendant à partir de deux pôles : Armentières et Roubaix. La ville de Lambersart s'est portée candidate et nous saurons d'ici quelques mois si la MEL implante ou non des trottinettes en libre-service sur notre territoire. La MEL a indiqué préférer réguler plutôt qu'interdire la location de trottinettes et de vélos électriques en libre-service, afin de répondre aux besoins de mobilité douce de la population et de s'inscrire pleinement dans les objectifs du Plan de Mobilité.

Sorties

Culture

EXPOSITION

JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE

Lambersart déco, le progrès social

Dans le cadre du Printemps régional de l'Art Déco, Lambersart met en lumière des bâtiments liés à la reconstruction après guerre, mais aussi au progrès social. Des panneaux à découvrir en plein air à Canteleu (grilles de l'école Lanoy-Blin), au Canon d'Or (grilles rue Spriet et allée Georges-Delfosse) et Cité familiale (grilles de la salle).

THÉÂTRE

1^{ER} ET 2 JUILLET



Bas les masques - Salle du Pré fleuri

De Zastrenouvo. Le 1^{er} juillet à 20h, le 2 juillet à 18h. L'histoire : Zelda, Anatole et Lily-Rose, voisins d'appartement, dévoilent un peu de leur vie dans cette société moderne individualiste qui est la nôtre. A travers cette création originale, les comédiens interrogent avec humour et poésie notre rapport à la liberté.

> Tarif : 7€ / 5€. Réservation 06 30 58 30 11 ou dezastrenouvo.fr

THÉÂTRE

4 JUILLET • 20H

Chambre 303 - Salle du Pré fleuri

De Zastrenouvo. Une pièce d'Eric Levoyer adaptée et mise en scène par Anna Sevin. L'histoire : dans la chambre 303 se succèdent femmes de ménages, directeur d'hôtel, clochard, touristes et d'autres... Tous ont une histoire à nous raconter avec beaucoup d'humour acide.

> Entrée libre. Réservation possible au 06 30 58 30 11.



EXPOSITION JUSQU'AU 27 AOÛT

Les cartes sont des objets fascinants. Parfois véritables objets d'art, parfois insolites, complexes, simplement informatives ou encore stratégiques, elles sont des outils indispensables pour se situer dans le monde et le comprendre.

Les cartes détaillent un ici connu, suggèrent un ailleurs pour le rêve et l'imaginaire. L'exposition au Colysée donne à voir les œuvres de 11 artistes intéressés par les cartes, via le paysage, la richesse de la toponymie, le tracé de chemins, la rigueur des plans, l'imaginaire des mappemondes, les traversées de frontières... Également au rez-de-chaussée du Colysée, du 12 juillet au 27 août, une exposition des travaux réalisés lors d'ateliers créatifs rue Braille avec le centre social Lino-Ventura. > Au Colysée, du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

ATELIER

9 JUILLET • 15H

Mon île au trésor - Colysée

Atelier enfants-parents par l'association Dans la boîte. Dans le cadre de l'exposition "Déplier le monde". À partir de 8 ans.

> Tarif : 3 €. Sur réservation www.lambersart.fr.

SPECTACLE

27 AOÛT • 16H



Spectacle de plein air

Plaine du Colysée

"Quija trio" par le collectif La Cantina. Un voyage mêlant les plus grands classiques de la chanson française aux rythmes latino endiablés. Tout public.

> Gratuit.

CINÉMA

30 AOÛT • 21H30

Ciné de plein air

Parc Borloo

Centre social Lino-Ventura

"Encanto", un dessin animé qui enchantera toute la famille... Dès 19h, animations.

Restauration rapide sur place.

> Gratuit.

CONFÉRENCE

05 SEPTEMBRE • 14H

Le Vietnam - Ferme du Mont Garin

Club Nord Madame

> Renseignements : 03 28 52 83 75



DÉPLIER le monde

EXPOSITION

DU 9 SEPTEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Gare aux monstres - Colysée

Que nous soyons adultes ou petits, les monstres nous fascinent. Ils dictent l'histoire de la littérature, du cinéma, de la mythologie, de la musique, peuplent les contes, la bande dessinée, des jeunes vidéos, les séries... Dans cette exposition, plusieurs artistes évoquent leur représentation personnelle du monstre sous diverses techniques : sculpture, gravure, broderie, peinture, installation...

ATELIER

14 SEPTEMBRE • 18H À 20H

Café littéraire

Thème : nos découvertes de l'été. Rendez-vous brasserie FBI 250ter, avenue de Dunkerque.

> Sur inscription : cafelitt.lambersart@gmail.com

Participation : une consommation

VISITES

16 ET 17 SEPTEMBRE



Promenades des Journées du patrimoine

Découvrez ou redécouvrez le patrimoine de Lambersart à travers des promenades guidées. Samedi 16 septembre à 15h et 18h, promenade à pied "Les grandes villas de l'avenue de l'Hippodrome". Dimanche 17 septembre, à 10h, promenade à pied "Châteaux et avenues autour de la mairie", et à 15h, promenade à pied "La mémoire des deux guerres mondiales, avec les monuments de Lambersart". Durée : 2h.

> Gratuit. Inscription sur lambersart.fr

VISITE

17 SEPTEMBRE • 15H À 17H

Visite de l'église

Saint-Calixte - Syndicat d'initiative

Découvrez les trésors immobiliers et l'architecture de cette église, à l'occasion des Journées du patrimoine. Durée : 30 min.

> Gratuit.

Loisirs

ANIMATION

7 JUILLET • 18H À 21H30

Soirée jeunesse

Espace jeunesse Honvault

Jeux d'extérieur (mölky, pétanque, jeux de raquette), puis jeu kahoot. Barbecue. Nombre de places limité.

> Entrée gratuite sur inscription par courriel : jeunesse@ville-lambersart.fr



ANIMATION

8 JUILLET • 14H À 18H

Asso's en fête - Parc Borloo

Centre social Lino-Ventura

Structures gonflables, jeux kermesse, initiation hockey, ateliers sportifs... Spectacle musical déambulatoire Kitchen Groove Band par la Roulotte ruche. Avec de nombreux partenaires.

> Gratuit.

MARCHÉ

8 JUILLET • 16H À 22H

Marché nocturne

Plaine du Colysée

Paul Media Group

> Créateurs et commerçants.

ANIMATION

20 JUILLET • 16H À 20H

Escale numérique

Pôle animation

Centre social Lino-Ventura

Venez découvrir de nombreuses animations autour du numérique : flocage, réalité virtuelle, doublage, stop motion, escape game, robotique, quiz interactif, retro gaming. Ouvert à tous.

> Gratuit.

MARCHÉ

26 AOÛT • 16H À 22H

Marché nocturne

Plaine du Colysée

Paul Media Group

> Créateurs et commerçants.

ANIMATION

9 SEPTEMBRE • 10H À 17H

Lentissima - Rue du Bourg

Association ça urge.

Courses de lenteur à vélo pour tous les âges et village de promotion de la mobilité durable (exposition, ateliers, film, fresque de la mobilité...), en lien avec la Journée rencontre associations. Avec le soutien de la Ville, du Département et du FDVA.

> Renseignements : courriel : caurge@laposte.net, tel: 0601928144, Facebook ça urge!

BRADERIE

10 SEPTEMBRE • 8H À 13H

Braderie du Champ de Courses

Avenues Champ de courses, de Lattre de

Tassigny, Pesage, des Tribunes, rue Derycke

Les Amis du Champ de courses

> Inscriptions : café Le Triporteur, pour les riverains les 30 et 31 août de 16h à 19h, pour tous les 1^{er} et 8 septembre de 16h à 19h et le 3 septembre de 9 à 12h.

BRADERIE

17 SEPTEMBRE • 7H À 14H

Braderie des Conquérants

Rues Bréquet, Nungesser, Blériot

Les nouveaux conquérants

> Inscriptions : ferme du Mont Garin, les 5, 6 et 12 septembre de 18h30 à 21h30.

MARCHÉ

17 SEPTEMBRE • 10H À 19H

Marché de créateurs

Plaine du Colysée

Paul Media Group

> Créateurs et commerçants.

ANIMATION

JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE

Guinguette de la plage

Berges de la Deûle

Paul Media Group

> Renseignements : Facebook La Guinguette de la Plage.

Événement

ANIMATION

9 SEPTEMBRE • 10H À 17H



Journée rencontre associations

Avenue du Maréchal-Leclerc

et place Félix-Clouët-des-Pesruches

Comme chaque année, les associations lambersartaises vous attendent pour organiser vos loisirs de l'année ! Retrouvez en plein air les stands des associations sportives, culturelles, de loisirs, humanitaires. Des démonstrations variées sont également proposées. En cas de pluie, la manifestation aura lieu salle Malraux et salle du Béguinage.

SPORT

24 SEPTEMBRE

37^e Foulées lambersartaises

Dans les rues de Lambersart

Lire page 16

ANIMATION

16 OCTOBRE

Journée «Octobre rose»

Salle du Pré Fleuri

CCAS

Dans le cadre de «Octobre rose» et de la Journée mondiale du refus de la misère, temps fort de prévention santé avec des ateliers de prévention sur les cancers féminins le matin et un spectacle sur le dépistage des cancers l'après-midi. Renseignements au CCAS, 145 rue de la Carnoy, 03 20 08 44 60.

À l'eau !

Les horaires de la piscine municipale Jean-Guérécheau sont étendus pendant les vacances scolaires. Pensez-y pour vous rafraîchir, vous détendre et faire du sport tout simplement. De plus, le mécanisme d'ouverture permet depuis l'an dernier de profiter du soleil en étant à l'intérieur.

Les horaires à partir du 8 juillet : mardi : 16h30 à 20h, mercredi : 14h à 17h, jeudi : 16h30 à 21h, vendredi : 12h à 14h, samedi : 9h30 à 12h.

Tarifs : ticket 1 séance : 2€ pour les Lambersartois / 4€ pour les extérieurs, carte 10 séances : 15€/35€, carte 20 séances : 24€/60€. Gratuit pour les moins de 4 ans. Justificatif de domicile demandé pour les Lambersartois.

Ciné

Ciné Lambersart. Salle MalrauxWahou!

WAHOU !

2 JUILLET : 20H / 4 JUILLET : 17H30



DES MAINS EN OR

2 JUILLET : 17H30 / 4 JUILLET : 15H

LA PETITE SIRÈNE

2 JUILLET : 15H / 4 JUILLET : 20H

ASTEROÏD CITY

9 JUILLET : 20H (VOST) / 10 JUILLET : 17H30 / 11 JUILLET : 20H

ÉLÉMENTAIRE

9 JUILLET : 15H / 10 JUILLET : 15H / 11 JUILLET : 15H

SEXYGÉNAIRES

9 JUILLET : 17H30 / 10 JUILLET : 20H / 11 JUILLET : 17H30

Fête du 14-Juillet

De 11h à minuit, des animations pour toute la famille, de la musique, un grand spectacle son et lumière et un bal.



Sports de plage à l'Aréna

La structure est en accès libre cet été pour vos parties de Beach volley, Beach rugby ou Beach soccer.

Profitez des animations de l'été



La piscine

Davantage de créneaux pendant les vacances ! Pensez-y pour vous rafraîchir ! (lire page 27).



Exposition au Colysée

Visitez l'exposition "Déplier le monde", une vision artistique de l'univers de la cartographie, jusqu'au 27 août.

Journée rencontre associations

Rendez-vous le 9 septembre place Félix-Clouët-des-Pesruches et avenue Leclerc pour organiser vos loisirs de l'année.



En savoir plus : www.lambersart.fr et sur nos réseaux sociaux



VILLE DE
LAMBERSART